

» enfants, pour aller hors d'iceux chercher moyen de vivre, ayant été amenée par
 » feu de bonne mémoire l'Empereur, votre père. » — Elle termine, en suppliant le
 Roi de traiter son mari suivant les privilèges et coutumes du pays (1). (Franç.)

Liasse 538.

715. *Lettre de la duchesse de Parme au Roi, écrite de Luxembourg, le 12 janvier 1568.* Elle lui donne avis de son arrivée en cette ville. — Elle partira pour l'État de Milan, en passant par la Suisse, dès que les reîtres allemands, qui sont à douze lieues de là, et le prince de Condé, qui est à trois lieues, lui laisseront le passage libre. — Elle espère pouvoir poursuivre sûrement son voyage, grâce à l'assistance du comte de Mansfelt, qu'elle a demandé au duc d'Albe, et qui a été autorisé à l'accompagner. — Elle recommande ce seigneur au Roi de la manière la plus pressante. — Son avis sur le pardon général est que le Roi ne saurait l'accorder trop tôt. — Avant son départ de Bruxelles, le roi et la reine mère de France l'ont fait complimenter par un gentilhomme (2); elle envoie au Roi copie de leurs lettres et des réponses qu'elle y a faites. — Les états de Brabant lui ont offert 25,000 florins, à l'occasion de son départ et de la fin de son gouvernement, et les états de Flandre 50,000 : elle les a acceptés d'autant plus qu'elle n'avait voulu rien recevoir d'eux par le passé, comme c'était la coutume. — Elle a dû enlever à intérêts 80,000 florins pour les frais de son voyage. — Elle rend témoignage au Roi des bons services de M. de Beauvoir, de M. de Sepmeries, du conseiller d'Assonleville, du trésorier général Schetz, du secrétaire Berty, et appelle sur eux les effets de sa bienveillance (3). (Ital.)

Liasse 538.

716. *Continuation du besoin au conseil des troubles, ou précis des actes et résolutions de ce conseil, depuis le 13 janvier jusqu'au 6 avril 1568* (4). (Franç.)

Liasse 550.

(1) Voy. le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° CLVII.

(2) Voy. le tome I^{er}, p. 616.

(3) Voy. le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° CLVIII.

(4) Voy. le texte dans la *Correspondance*, n° CLIX.

Cette pièce fut envoyée par le duc d'Albe au cardinal d'Espinosa, président du conseil de Castille. (Voy. la lettre du duc au Roi, du 13 avril 1568, ci-après.)

717. *Lettre du duc d'Albe au Roi, écrite de Bruxelles, le 19 janvier 1568.* Quoique, jusqu'à présent, il ne soit fait aucun acte public notable, on procède chaque jour, sur tous les points, contre les rebelles et les auteurs des troubles passés, par informations, citations, saisies de biens et autrement. — Comme il existe des charges suffisantes contre le prince d'Orange, le comte Louis de Nassau, Brederode, Hooghstraeten et les comtes de Culembourg et Vanden Berghe, des lettres de citation ont été publiées contre eux. (*Trad. esp. du franç.*)

Liasse 539.

718. *Lettre du duc d'Albe au Roi, écrite de Bruxelles, le 19 janvier 1568.* Lorsqu'il fit arrêter les comtes d'Egmont et de Hornes, il lui parut convenable d'abord de s'assurer du fils du prince d'Orange et de ceux du comte d'Egmont, pour les envoyer en Espagne, où on les élèverait dans un monastère. Après y avoir toutefois réfléchi, il jugea qu'il valait mieux attendre. Maintenant que le Roi lui a fait connaître ses intentions sur le fils du prince d'Orange, il les exécutera. — Quant aux fils du comte d'Egmont, ils sont si jeunes, qu'on aura le temps d'y songer.

Liasse 539.

719. *Lettre du Roi au duc d'Albe, écrite de Madrid, le 22 janvier 1568.* La dernière lettre qu'il a du duc est du 23 novembre; mais, par celle que le duc a écrite à la duchesse, sa femme, il a appris avec beaucoup de contentement sa venue à Bruxelles, et l'état satisfaisant des affaires. — Il espère que, par sa prudence et ses soins, le duc achèvera son ouvrage. — Il lui envoie une lettre de change des Fouckers, de 70,000 écus, et une autre lettre de crédit des mêmes, pour 100,000 écus. — La situation des choses en France lui donne assez de souci, à cause du peu de constance de la reine mère dans ses promesses et ses déterminations (1). — Il charge don Francès (de Alava) d'user de tous les moyens pour la persuader de ne se concerter en aucune manière avec ses rebelles, mais au contraire de les poursuivre avec vivacité, et d'en finir avec eux de ce coup (2). — Cette instruction est conforme à celles que le duc lui-même a données à don Francès.

Liasse 537.

(1) *Por la poca firmeza que tiene la Reyna en sus promessas y determinaciones.*

(2) *Sino que en todo caso apriete á sus enemigos, y los acabe desta vez.*

720. *Lettre du cardinal de Granvelle au conseiller au grand conseil de Malines Contault (1), écrite de Rome, le 24 janvier 1568.* Il se réjouit de ce que les troubles de France n'ont, grâce au Roi (Philippe II) et au duc d'Albe, causé aucune altération aux Pays-Bas. — Il espère que le duc maintiendra ces provinces en sûreté et tranquillité, et qu'il y rétablira aussi l'autorité de la justice. — Il sait fort bien comme les choses se sont passées à Malines, et remercie Dieu du résultat. — « Il faut tenir bonne intelligence avec le chapitre, auquel » les humeurs sont différentz; et pourtant les faut gouverner discrètement, » entremeslant avec la sévérité la douceur qu'est convenable à l'humeur du » pays. » — Si le Roi, étant aux Pays-Bas l'été prochain, comme on le lui annonce, lui commande de s'y rendre, il obéira. — Ce qu'il désirerait le plus, ce serait de s'occuper de son archevêché, et « de laisser le soing des affaires à quy » auroit envye de les manier. » — Il fait tout ce qu'il peut, de l'endroit où il est, pour que le Roi use de clémence et de douceur envers les Pays-Bas, « esta- » blissant touttesfois ce que convient pour la restauration de la religion, pour » le soustiennement de son autorité et de la justice (2). » (Franç.)

Secrétaireries provinciales, registre n° 2552, fol. 99.

721. *Lettre de Nicolas de Landas à don Antonio Doria, chevalier de la Toison d'Or, écrite de Bruxelles, le ... (25 janvier 1568).* Il aura sans doute appris la détention de M. le comte d'Egmont, contre les statuts de l'ordre de la Toison d'Or, et notamment contre les articles 13, 14, 15, 16 et 17 des additions. — Comme procureur du comte, il croit devoir le requérir de s'employer, selon le serment qu'il a fait, pour la conservation des statuts dudit ordre. — Il le supplie donc d'écrire au Roi et au duc d'Albe, afin que ledit comte soit traité conformément aux mêmes statuts.

Liasse 537.

722. *Lettre de Sabine, palatine, comtesse d'Egmont, à Antonio Doria, écrite de Bruxelles, le 25 janvier 1567 (1568, n. st.).* Elle le prie d'avoir égard

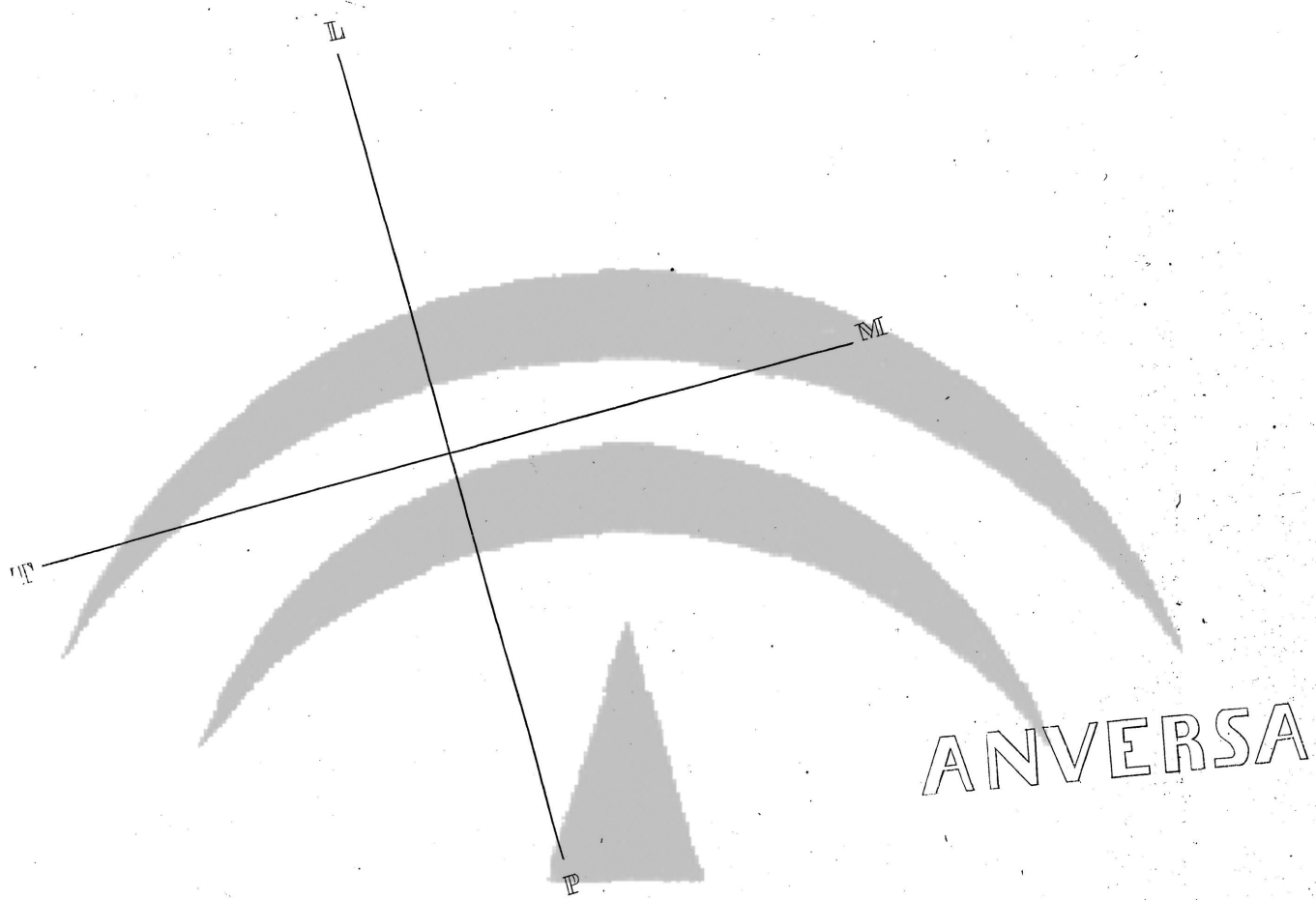
(1) Antoine Contault, chanoine de l'église métropolitaine de Saint-Rombaut, à Malines et de Notre-Dame d'Arras, fut nommé conseiller et maître des requêtes ordinaire au grand conseil, le 14 juillet 1559. Il mourut le 8 octobre 1572. (*Comptes de la recette d'Oost-Flandre, aux Archives du Royaume.*)

(2) Voy. le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° CLX.

Estado: Leg.º n.º 540.

PLAN

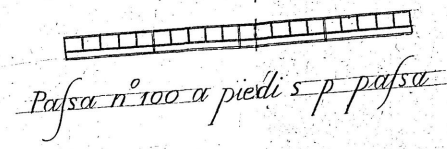
de la Citadelle d'Anvers envoyé à Philippe II
par lettre de Gabrio de Serbelloni du
2 Janvier 1568 (Correspondance t. II p. 9)



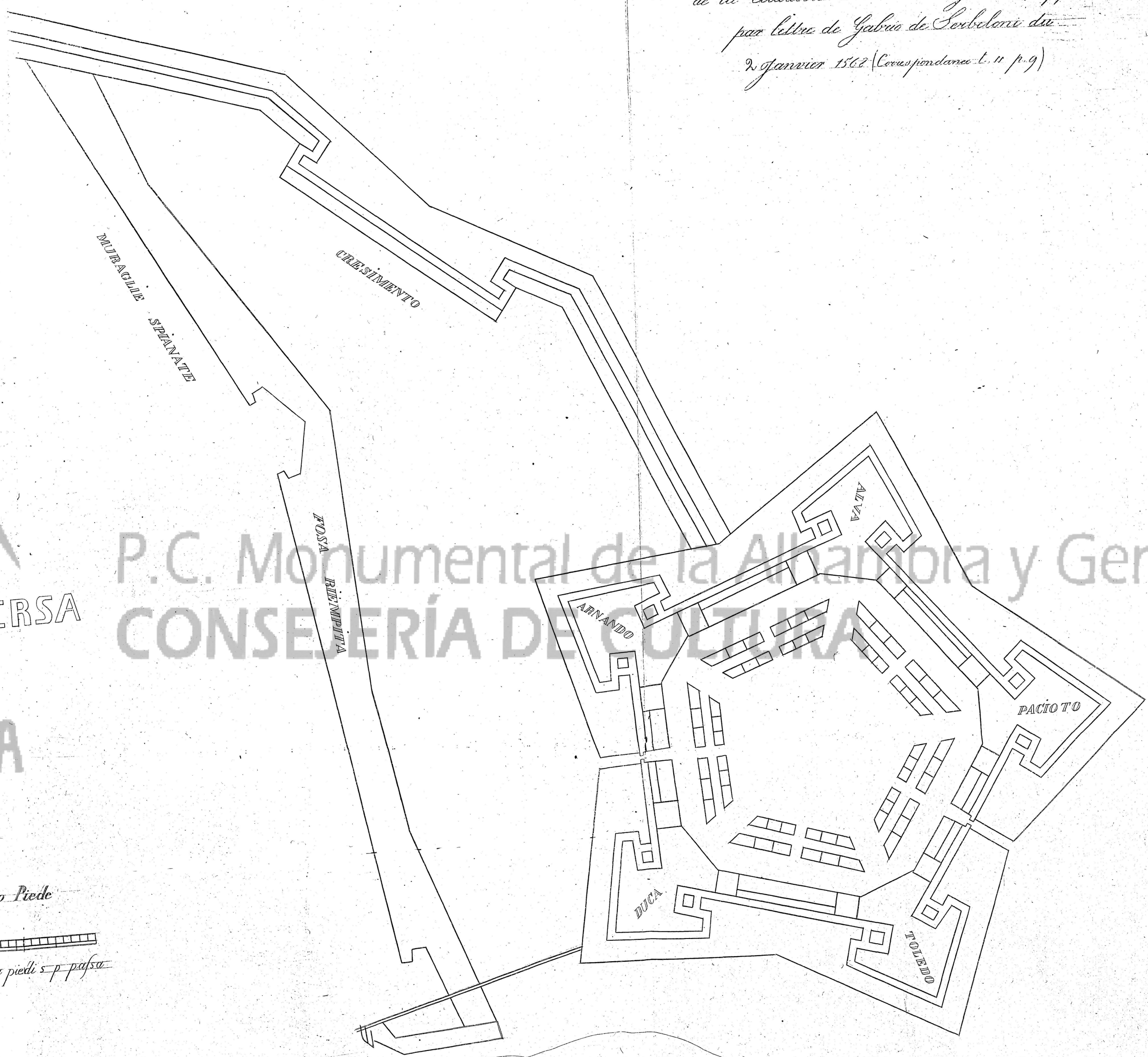
ANVERSA

JUNTA DE ANDALUCIA

Vno Piede



Pianta Retrattá per
Dominicho Dafano



P.C. Monumental de la Alhambra y Generalife
CONSEJERÍA DE CULTURA

FIUMARA
SCANDIS

à ce que lui écrit messire Nicolas de Landas, chevalier, seigneur du Heulle, procureur de monseigneur le comte d'Egmont, son mari, pour la conservation des privilèges de la Toison d'Or.

Liasse 537.

723. *Lettre du cardinal de Granvelle au Roi, écrite de Rome, le 26 janvier 1568.* Personne ne blâme plus le Roi de n'être pas allé en Flandre l'été passé; au contraire, tous disent qu'il a agi en cela avec grande prudence. — Madame de Parme partit de Bruxelles le 30 décembre; les états de Brabant lui offrirent 25,000 fl. et ceux de Flandre 30,000. — Elle a emmené avec elle, jusqu'à sa sortie des Pays-Bas, le conseiller d'Assonleville et le secrétaire Vander Aa.

Liasse 907.

724. *Lettre du cardinal de Granvelle à M. Hinckart (1), écrite de Rome, le 29 janvier 1568...* « Sur ma foy, je sentz extrêmement le travail auquel se treuvent M. d'Aighemont, madame sa compaigne et toute sa maison, et suis de » votre opinion : qu'il n'aye failly (si faulte y a, que je ne crois) ny par malice, » ny par mauvaise voulenté, mais trompé d'aultres. Et n'y a pas longtemps que » j'en ay escript à S. M., faisant tout le bon office que m'estoit possible; et soyez » certain qu'en tout ce que j'y pourray faire, je ne fauldray d'y rendre tout bon » office. Vray est que, au conseil tribunal, l'on procède avec si grand secret, » qu'il est impossible de découvrir ce que passe... »

Secrétaireries provinciales, registre n° 2532, fol. 101 v°.

725. *Lettre de Gabrio de Serbeloni (2) au Roi, écrite d'Anvers, le 2 février 1568.* Il lui rend compte de l'état des travaux entrepris pour la construction de la citadelle d'Anvers, et lui envoie le plan de cette forteresse (3). (*Ital.*)

Liasse 538.

726. *Lettre du Roi au duc d'Albe, écrite de Madrid, le 6 février 1568.* Don Juan Manrique lui a montré le plan de la citadelle d'Anvers, que le duc lui a envoyé; il lui paraît que la forteresse sera comme il convient. — Suivant le

(1) Voy. le tome I^{er}, p. 599 et 652.

(2) Gabrio ou Gabriel Serbeloni, né à Milan en 1505, mort au mois de janvier 1580. Il fut l'un des plus habiles généraux de son siècle.

(3) Voy. le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° CLXI.

désir du duc, il a ordonné la levée de 2,500 Espagnols, destinés à renforcer son armée. — Il a écrit à Juan de Vargas, pour lui exprimer sa satisfaction de ses services. — Il n'a rien à ajouter à ce que le duc verra par d'autres lettres (1), sinon que tous, dans le royaume, regardent le parti qui a été pris comme si sage (2), « que, dit-il, quoique j'en aie la douleur et le regret que vous pouvez » penser, je rends grâces à Dieu qu'on le prenne si bien, puisqu'il ne se peut » excuser, et que c'est une preuve que sa divine Majesté en sera servie : ce qui » est la principale et seule fin qui m'y détermine, postposé la chair et le sang. » Et ainsi vous le donnerez à entendre où il conviendra. »

Liasse 537.

727. *Lettre du Roi au duc d'Albe, écrite de Madrid, le 8 février 1568.* La chapelle flamande du Roi a besoin d'enfants de chœur. Son maître de chapelle est d'avis d'en choisir huit, et qu'Adrien, chantre de ladite chapelle, soit chargé de les chercher aux Pays-Bas. — Le duc donnera à ce dernier des ordres en conséquence.

Liasse 537.

728. *Lettre d'Hopperus au Roi, écrite de Madrid, le 10 février 1568.* Les grandes obligations qu'il a au président Viglius, qui l'a dirigé dans le chemin du service de Dieu et du Roi, lui font prendre la hardiesse de représenter à S. M. qu'avant, pendant et après les troubles, et particulièrement dans ses dernières lettres, le président l'a prié de mettre sous les yeux du Roi sa démission, tout en offrant de continuer à servir dans le conseil d'État. — Hopperus ajoute que, depuis vingt-six ou vingt-sept ans, le président a rassemblé les papiers de toutes les grandes négociations et secrets du pays, qu'il en a formé des volumes, lesquels, étant sa propriété, devraient passer à ses héritiers; et il dit qu'il fera en sorte que le président lui communique, par copie ou autrement, tout ce qu'il possède, comme il a commencé de le faire. (*Trad. espag.*)

Liasse 539.

729. *Instruction donnée par le duc d'Albe, à Bruxelles, le 15 février 1568, au seigneur de Chassey, qu'il envoie à Louvain, en compagnie des seigneurs de Beuf, de Manin, de Pipenpoy et Melchior Camargo, et de douze archers.*

(1) Ces autres lettres concernaient l'arrestation de don Carlos.

(2) *Tan acertado.*

Chassey remettra au comte de Buren, en présence de son gouverneur, la lettre que lui écrit le duc. — Il l'assurera que c'est pour son bien, et afin qu'il y reçoive une meilleure éducation, et puisse le servir plus tard, comme l'ont fait ses ancêtres, que le Roi a résolu de le faire venir en Espagne; qu'il ne s'agit pas du tout de l'arrêter, mais seulement de l'accompagner. — Il l'engagera à n'emmener avec lui que deux valets de chambre, deux pages, un cuisinier et un chef de dépense. — Il tâchera que son gouverneur consente à le suivre, au moins jusqu'en Espagne. — Il s'arrangera de manière que, le second jour de son arrivée à Louvain, le comte se mette en route pour Anvers, où il logera chez le comte de Lodron; puis, de là, ils se rendront à Flessingue, où l'on prépare un navire pour les recevoir. — A Flessingue, il remettra le jeune seigneur à la personne qui aura à cet effet commission du duc. — Du moment que l'ouverture aura été faite au comte, le seigneur de Chassey et ceux de sa compagnie devront veiller sur lui, de jour et de nuit, mais sans qu'il puisse s'en apercevoir, et qu'il en souffre aucune incommodité.

Liasse 538.

730. *Lettre du duc d'Albe au comte de Buren, écrite de..... (Bruxelles), le..... (13 février 1568).* Le désir qu'a le Roi de le voir, un jour, propre à le servir, a donné lieu à la communication qu'est chargé de lui faire le seigneur de Chassey, auquel il le prie d'ajouter foi et créance.

Liasse 538.

731. *Lettre du Roi au duc d'Albe, écrite de Madrid, le 19 février 1568.* Le roi se félicite que le duc ait trouvé si satisfaisante la patente pour le jugement des chevaliers de la Toison d'Or (1); il espère que, moyennant cela, les difficultés qu'on a élevées cesseront. — Il approuve les mesures prises par le duc pour rétablir la foi et l'obéissance due au saint-siège. — Il l'approuve aussi d'avoir différé la publication des placards jusqu'après le premier châtiment. — Il se réjouit que le livre du docteur Michel Bay (2), de Louvain, ait été prohibé sans bruit, car il s'y trouvait des propositions qui auraient pu faire du mal. — Il est également très-satisfait de ce que le duc traita en conseil le 17 décembre, et de

(1) Voy. tome I^{er}, p. 528 et 613.

(2) Il s'agit du livre intitulé *De libero hominis arbitrio*. Voy. les *Mémoires pour servir à l'histoire du cardinal de Granvelle*, de dom Prosper l'Évêque, t. I^{er}, p. 117 et suiv.

la conversation qu'il eut avec madame de Parme (1) : tout ce qu'il a dit, le Roi l'aurait dit de même, s'il eût été présent. Le pardon général ne peut s'accorder encore. — Il convient de contenter Viglius, à cause de la grande connaissance qu'il a et peut donner des affaires, comme il l'a fait relativement aux statuts de la Toison d'Or : ce qui a été fort à propos. — Le Roi a appris avec plaisir que le comte de Mansfelt veut envoyer son fils étudier en Espagne; il favorisera tous ceux qui agiront ainsi. — Si le duc n'avait pas fait partir pour l'Espagne le fils du prince d'Orange, le Roi désire qu'il le retienné encore quelque temps, en s'assurant de sa personne, pour éviter le bruit que cela causerait en Allemagne. — Touchant les procès de Juan de Vargas, le Roi a chargé le président de voir ce qui se pourrait faire. Le président a répondu que le cours de la justice ne se pouvait suspendre en faveur de personne. « Ni moi non plus, je ne le » veux pas (2), dit le Roi, mais on fera tout ce qui sera possible pour que les » intérêts de Vargas ne souffrent pas de son absence. » — « Les bruits, ajoute le » Roi, qu'on a voulu faire courir sur son compte, doivent lui causer peu de » peine, puisque je suis satisfait de sa personne et de ses services, comme il » l'aura vu par la lettre que je lui ai écrite. »

Liasse 557.

732. *Lettre de la duchesse de Parme au Roi, écrite de Plaisance, le 25 février 1568.* Elle lui donne avis de son arrivée en ce lieu, où elle a trouvé en bonne santé le duc, son époux, le prince et la princesse de Parme, et leurs enfants. — Elle lui annonce aussi le retour, aux Pays-Bas, du comte de Mansfelt, qui l'a accompagnée. — Elle recommande de nouveau ce seigneur au Roi. — Elle lui fait ses doléances sur ce que le château de Plaisance est toujours occupé par les Espagnols, malgré les espérances qu'il lui avait données, et les promesses même qu'elle avait reçues de lui (3). (*Ital.*)

Liasse 558.

733. *Lettre du duc d'Albe au Roi, écrite de Bruxelles, le 25 février 1568.* Il lui annonce le départ du comte de Buren pour l'Espagne. — L'intention de

(1) Voy. ci-dessus, p. 4, et le t. I^{er}, p. 611.

(2) *Ni yo tampoco lo quiero.*

(3) Voy. le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n^o CLXII.

S. M., en prescrivant cette mesure, ayant été que ce fût pour le plus grand bien de ce jeune seigneur, il prie le Roi d'avoir le comte pour recommandé, en considération des services de ses ancêtres.

Liasse 538.

734. *Lettre du duc d'Albe au Roi, écrite de Bruxelles, le 29 février 1568.*

Les choses sont, grâces à Dieu, aussi tranquilles qu'on puisse le désirer, et il espère qu'elles s'amélioreront encore. — Il eut dernièrement avis qu'on prêchait secrètement à Anvers. Ne se fiant pas à la diligence du margrave, il y envoya le prévôt de la cour, qui saisit, dans une cantine, un bon nombre d'hérétiques : ceux-ci ne retourneront plus à pareille assemblée. — Le magistrat s'est plaint de l'infraction de ses privilèges, à cause de l'envoi dudit prévôt; mais il faudra bien qu'il prenne patience. — Le comte de Buren va en Espagne avec la plus grande satisfaction du monde; il a fait remercier le duc de la faveur que le Roi lui a faite, en l'y appelant (1). — A Anvers, le comte Lodron l'a beaucoup festoyé. — A son arrivée à Middelbourg, on le remettra entre les mains de don Pedro de Castille. — Il n'est accompagné que de son gouverneur, d'un autre homme et de deux pages. — Le duc conseille au Roi de le faire venir à sa cour, de renvoyer son gouverneur, ainsi que ses autres serviteurs, et de lui en donner de nouveaux.

Liasse 539.

735. *Lettre du duc d'Albe au Roi, écrite de Bruxelles, le 29 février 1568.*

Il a écrit précédemment au Roi (2) que, lorsqu'il fit arrêter les comtes d'Egmont et de Hornes, il lui parut convenable de prendre aussi les fils d'Egmont, d'Hooghstraeten et d'Orange, pour les envoyer en Espagne : mais les fils du comte d'Hooghstraeten sont en Allemagne; ceux d'Egmont sont si jeunes, qu'on aura toujours le temps d'agir à leur égard. Quant au fils du prince d'Orange, il l'enverra par un navire, sous la conduite de don Pedro de Castille et de Tolède, son neveu, châtelain de Manfredonia. — Afin d'éviter ce qui se pourrait dire en Allemagne, il a cru devoir, en cette occasion, faire le moins de bruit possible...

Liasse 539.

(1) *Ha tomado tan bien el conde de Bura la merced que V. M. le haze de mandarle yr en España, que va con el mayor contentamiento del mundo, y me ha embiado á dar las gracias dello.*

(2) Voy. ci-dessus, p. 7.

756. *Lettre du duc d'Albe au Roi, écrite de Bruxelles, le 29 février 1568.* Il avait fait prévenir le pape, par l'entremise de l'ambassadeur du Roi à Rome, de la nécessité de réformer les ordres de Saint-François et de Saint-Dominique aux Pays-Bas, et l'avait fait prier d'envoyer, pour cela, des personnes de bonne vie, accompagnées de quelques bons prédicateurs. Il y a trois jours, est arrivé à Bruxelles frère Angel de Aversa, de l'ordre de Saint-François, qui a rempli l'office de général, et qui est porteur de différents brefs. — Le duc lui a provisoirement défendu de se servir de ces brefs : il ne faut pas qu'on sache qu'il apporte une commission relative à l'inquisition et à la réformation des religieux : le moment n'est pas venu de s'occuper du premier point; et d'ailleurs S. S. aurait dû envoyer, pour des affaires semblables, un cardinal ou un autre dignitaire de cette qualité.

Liasse 539.

757. *Lettre du duc d'Albe au Roi, écrite de sa main, le 1^{er} mars 1568.* Il lui a envoyé le comte de Buren, non comme prisonnier, puisqu'il n'a fait aucun mal, mais surveillé pourtant de manière à ce qu'il ne puisse s'évader. Il l'a confié à don Pedro de Castille, sur la fidélité duquel il se repose entièrement. — Après qu'il aura débarqué, celui-ci est chargé d'aller attendre à Burgos les ordres du Roi. — Il paraît au duc que S. M. pourrait faire venir le jeune seigneur à sa cour (1), et l'y traiter avec bienveillance, afin que ceux des Pays-Bas ne puissent dire que l'Espagne lui sert de prison. — Il conseille au Roi de lui donner tous serviteurs espagnols. — Le duc ne croit pas devoir envoyer les fils du comte d'Egmont, à cause de leur bas âge. — Il s'apitoie, à cette occasion, sur la position misérable de la comtesse d'Egmont.

Liasse 538.

758. *Lettre de l'Empereur Maximilien II au Roi, écrite de Vienne, le 2 mars 1568.* Par le recez de la diète de Fulde, il a été requis de négocier, avec toute diligence, pour qu'il fût procédé dans les Pays-Bas plutôt par des moyens de douceur que par la rigueur. — Le Roi peut se rappeler combien de fois, et tout récemment encore, il lui a écrit dans ce sens : il le prie de nouveau d'avoir

(1) En marge, il est écrit, de la main d'un secrétaire, que l'intention du Roi est de faire venir le comte de Buren à Alcalá.